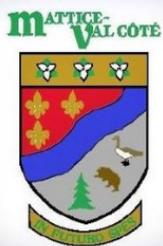


Élections municipales 2022

Municipalité de Mattice - Val Côté



Période de nomination

2 mai au 19 août 2022

*Loi de 1996 sur les élections municipales,
chap.32*

AVIS aux électeurs qui désirent se présenter comme candidats aux élections de 2022 de la Municipalité de Mattice - Val Côté : les candidatures doivent être déposées sur le formulaire prescrit auprès de la Greffière pendant les heures régulières du bureau entre le 2 mai et le 18 août 2022 et entre 9h00 et 14h00 le 19 août 2022. Veuillez téléphoner ou envoyer un courriel pour prendre rendez-vous.

Les droits de dépôt sont de 200.00\$ pour le poste de Maire et de 100.00\$ pour les postes de Conseillers. Le paiement doit être fait par chèque, argent comptant ou par interac à l'ordre de la Municipalité de Mattice - Val Côté.

Postes à combler :

Maire : 1

Conseiller : 4

Questions ?

Visitez le bureau municipal situé au 500 Route 11 pendant les heures d'ouverture ou appeler au 705-364-6511.

Greffière/Scrutatrice :
Guylaine Coulombe
gcoulombe@matticevalcote.ca

**Pour obtenir plus d'information, visitez notre site web au
www.matticevalcote.ca
et consulter "Élections Municipales 2022" sous l'onglet "Gouvernance"**